



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 14 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Stéphane LE FOLL salue la signature de la Charte de la forêt communale

—

Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement a assisté ce jour à la signature, au Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, de la Charte de la forêt communale par le Président de la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR).

La révision de cette charte signée par le Directeur général de l'Office national des forêts (ONF), lors du Conseil d'administration des Communes forestières fait partie des engagements pris par la FNCOFOR dans le cadre du contrat d'objectif et de performance de l'ONF pour la période 2016-2020.

Le Ministre se félicite du travail accompli, qui constitue l'aboutissement de la collaboration fructueuse entre l'ONF et les communes forestières.


A cette occasion, Stéphane LE FOLL a rappelé toute l'importance qu'il attache au régime forestier et à sa pérennité.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture